

Gazette de l'Ontario Volume 155

Édition Spéciale | 17 septembre 2022

La Gazette de l'Ontario est la publication officielle du gouvernement de l'Ontario; on y retrouve les décisions législatives, les proclamations de nouvelles lois, tous les règlements pris en vertu des lois de l'Ontario, ainsi que les avis que les ministères, les organismes gouvernementaux et les autres organisations doivent rendre publics.

Dans l'après-midi du 8 septembre 2022, la gouverneure générale du Canada, la très honorable Mary May Simon, a avisé la lieutenante-gouverneure de l'Ontario, l'honorable Elizabeth Dowdeswell, que le règne de Sa Majesté la reine Elizabeth II, dont le mandat de plus de 70 ans en tant que reine du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth et Défenseur de la foi, avait pris fin en raison de la dévolution de la Couronne.

Proclamation de l'accession au trône

Proclamation de l'accession au trône

L'HONORABLE V. ELIZABETH DOWDESWELL, LIEUTENANTE-GOUVERNEURE DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO

PROCLAMATION

ATTENDU QUE notre regrettée Souveraine bien-aimée, la Reine Elizabeth Deux, est décédée le 8 septembre 2022, et que par sa mort la Couronne du Canada est dévolue à Son Altesse Royale, le Prince Charles Philip Arthur George, à cette date;

EN CONSÉQUENCE, je proclame, sur l'avis du Conseil exécutif de la Province de l'Ontario de Sa Majesté, que :

À LA SUITE du décès de notre regrettée Souveraine bien-aimée, le Prince Charles Philip Arthur George a succédé, en toute légitimité, à la Couronne en tant que CHARLES TROIS, par la grâce de Dieu, ROI du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi;

ET QUE le Roi peut être assuré que la population de l'Ontario continuera de lui manifester

sa loyauté et son affection et qu'elle souhaite à Sa Majesté un long et heureux règne.

Donné sous mon seing et mon sceau à Toronto, en Ontario, le 12 septembre 2022,
première année du règne de Sa Majesté.

PAR ORDRE

VIVE LE ROI!

Kaleed Rasheed
ministre des Services au public et aux entreprises

Proclamation d'un jour de deuil afin de souligner le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II

Proclamation d'un jour de deuil afin de souligner le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II

CHARLES TROIS, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres
royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

PROCLAMATION

Attendu que le lundi 19 septembre 2022 a été fixé pour la tenue des rites funéraires pour
feu Sa Majesté la Reine Elizabeth Deux;

Attendu que la population de l'Ontario souhaite exprimer son chagrin et manifester sa
gratitude envers notre regrettée souveraine bien-aimée et reconnaître le grand héritage
de dévouement, de devoir, de service et d'honneur qu'elle a laissé;

En conséquence, est prise une proclamation déclarant le lundi 19 septembre 2022 jour
de deuil dans toute la province de l'Ontario;

ET DÉCLARANT QUE les Ontariennes et les Ontariens peuvent observer un moment de
silence sur leurs lieux de travail, dans leurs écoles ou ailleurs à 13 heures (HAE) ce jour-là
pour se recueillir et honorer la mémoire de Sa Majesté.

TÉMOIN:

L'HONORABLE

V. ELIZABETH DOWDESWELL

LIEUTENANTE-GOUVERNEURE DE NOTRE PROVINCE DE L'ONTARIO

FAIT à Toronto (Ontario) le 14 septembre 2022.

PAR ORDRE

Kaleed Rasheed
ministre des Services au public et aux entreprises